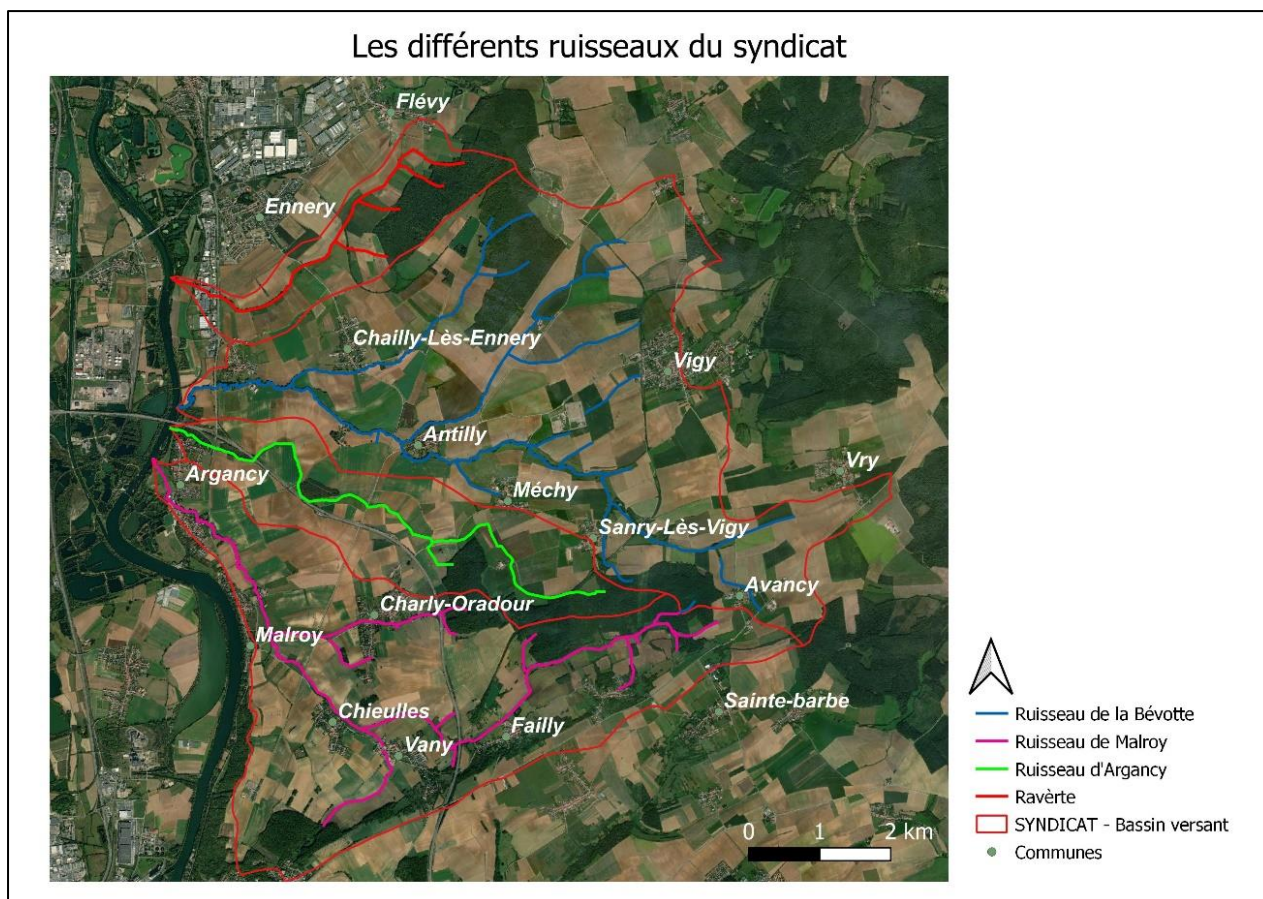


Pour quoi faire ?

En 2007, les élus des communes de Charly-Oradour, Chailly-lès-Ennery, Antilly, Malroy, Vany, Chieulles, Sanry-lès-Vigy et Argancy se sont rassemblés pour créer le syndicat intercommunal à vocation unique des bassins versants qui assurait alors la gestion des cours d'eau pour le compte des 8 communes adhérentes.

Suite au transfert de la compétence de **GE**stion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**révention des Inondations (GEMAPI) aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2018, les intercommunalités se sont substituées aux communes au sein du syndicat. Cette substitution a nécessité une modification des statuts du syndicat intercommunal qui est devenu le **syndicat mixte des ruisseaux du Haut-Chemin**.

Aujourd'hui, le syndicat assure la compétence GEMAPI pour le compte de trois intercommunalités : la Communauté de communes Rivers de Moselle, la Communauté de communes Haut-Chemin Pays de Pange et l'Eurométropole de Metz. Son périmètre d'action s'étend sur 4 bassins hydrographiques (ruisseaux de la Bévette, de Malroy, d'Argancy et de la Ravèrte) pour environ 70 km de cours d'eau.



Le syndicat œuvre au quotidien pour s'assurer du bon état et de la qualité de l'eau des cours d'eau des différents bassins versants, tout en prévenant les risques d'inondation.

Les opérations conduites par le syndicat peuvent être de plusieurs ordres, dont certaines sont illustrées ci-dessous :

RENATURATION DES COURS D'EAU AVEC MODIFICATION DU TRACE ACTUEL

Recréer un lit plus naturel et moins rectiligne pour améliorer la dynamique et le fonctionnement du cours d'eau, ralentir les pics de crues et améliorer la qualité de l'eau et des habitats



RENATURATION DES COURS D'EAU SANS MODIFICATION DU TRACE

Modifier la morphologie au sein du lit du cours d'eau pour retrouver une rivière vivante en diversifiant les écoulements et les habitats aquatiques et en améliorant l'auto-épuration, tout en préservant certains usages (abreuvement du bétail par exemple).

GESTION DE LA VEGETATION, DES EMBACLES ET DES ESPECES VEGETALES ENVAHISSANTES

Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau par une gestion adaptée de sa végétation rivulaire (rôle de filtre, habitat, maintien de berges...) notamment dans les zones à enjeux (PPRI, secteurs touristiques...), limiter les embâcles gênant les ouvrages et contenir les espèces envahissantes.



PRESERVATION ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

Inventaire des milieux humides, acquisition foncière, conventionnement, plans de gestion et travaux de restauration pour retrouver des zones humides fonctionnelles (rôle de filtre, régulation des étiages et des crues, habitat...).

Quel bilan du syndicat pour 2022 ?

L'année 2022 a surtout été marquée par la création d'une identité visuelle, la réalisation d'outils et de supports de communication de manière à pouvoir rendre le syndicat plus visible sur le territoire. Avec l'aide du technicien de rivières embauché au tout début de l'année, le syndicat a pu devenir un véritable relai d'informations pour les différents acteurs du territoire. Cela a permis de mettre en place :

Des actions de communication :

- Création d'une identité visuelle avec la création d'un logo et le flockage du véhicule du technicien
- La création du site internet du syndicat : www.lesruisseauxduhautchemin.fr
- L'organisation de multiples rencontres avec les élus locaux
- La rédaction d'articles divers
- La mise en place d'un réseau d'échange avec d'autres techniciens rivières d'autres syndicats

Le lancement d'étude et de travaux :

- un diagnostic sur l'ensemble du bassin versant du ruisseau de la Bévoitte (étude en cours confiée au Bureau d'études IRH) en vue d'aboutir à la définition d'un programme de travaux ;
- les travaux de réfection des berges à proximité de l'école d'Argancy (travaux à venir confiés à l'entreprise SAS Bertrand)

Quels projets pour 2023 ?

La « To do list » 2023 du syndicat est bien fournie et compte la réalisation de nombreuses actions. De l'aboutissement de l'étude diagnostique sur le ruisseau de la Bévoitte au lancement d'une nouvelle étude sur les 3 autres cours d'eau (ruisseau de Malroy, d'Argancy et la Ravèrte), le technicien veillera à poursuivre ses visites de terrains et ses rencontres régulières avec l'ensemble des acteurs locaux et riverains.

Des supports de communication viendront complétés cette présence de terrain, comme la réalisation d'une feuille d'information, la création de documents d'aide de gestion... La finalisation du site internet permettra de centraliser toutes les informations utiles pour aider chacun à comprendre les enjeux et à prendre les bonnes décisions.

Pour quel budget ? et qui y participe ?

Le financement du technicien et des opérations conduites par le syndicat provient des contributions de leurs membres (Communauté de communes Rivers de Moselle, Communauté de communes Haut-Chemin Pays de Pange et Eurométropole de Metz) à hauteur de 100 000 €. Des aides sont également mobilisées auprès de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est pour le financement du poste de technicien et la réalisation des études.

Pour l'année 2022, le budget principal s'équilibre en recettes et en dépenses à 164 229,88 € en fonctionnement et à 81 200 € en investissement.

Le Syndicat ne se substitue pas aux devoirs des riverains, il est là pour vous assister...

Pour toutes questions concernant une intervention sur un cours d'eau, contactez le technicien du syndicat : Simon RAJECKI au 06 76 98 36 57 ou en mairie de Charly-Oradour de 8h30 à 16h30 (le jours d'ouverture).